



Centre
Georges Pompidou

1977
1997
20

JANVIER- FÉVRIER 1997

le magazine du Centre

Evénements

Repris pour l'ouverture de l'Atelier Brancusi, le spectacle d'Eric Vigner met en scène un procès très particulier, celui du sculpteur en 1927. / Du 8 au 19 janvier, Grande salle.

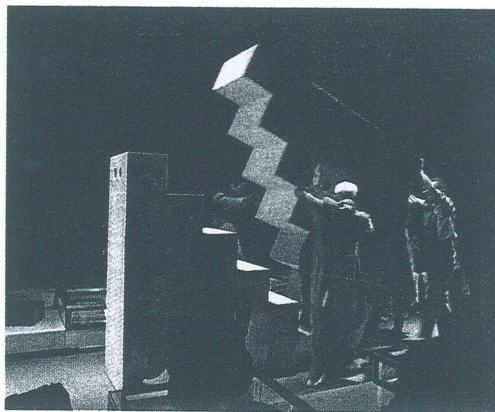
Brancusi contre Etats-Unis

D'un côté, Constantin Brancusi, sculpteur d'origine roumaine installé à Paris. De l'autre, les Etats-Unis représentés par leur service des douanes. Entre les deux, un procès intenté par le premier contre les seconds. Objet du litige : la contestation par l'artiste d'une taxe réclamée par un douanier américain et portant sur un objet appelé *Oiseau*, entré dans le port de New York sur le paquebot *le Paris*. Le dit objet, qualifié de sculpture par son auteur, et acquis par le photographe Edward Steichen au prix de six cents dollars, devait être exposé à la galerie Brummer. Le douanier, quant à lui, réclamait deux cent quarante dollars. Objet manufacturé ou sculpture, original ou multiple, art ou argent, artiste ou fumiste, les principaux ingrédients étaient réunis pour animer un débat sur la question de la définition de l'œuvre d'art. En mettant en scène les minutes de ce procès historique, qui se déroula d'octobre 1927 à novembre 1928, Eric Vigner, actuel directeur du Centre dramatique de Lorient, s'est employé, avec succès, à reprendre cette question pour l'appliquer au théâtre lui-même. Evoluant pieds nus entre deux rangées de spectateurs, les actrices et les acteurs, vêtus de redingotes grises, interprètent tour à tour les rôles d'avocats, de juges et de témoins. Jusque dans leur allure sautillante et leur intonation aux accents trillés, ils évoquent la figure, énigmatique à force d'évidence, de *l'Oiseau*, motif du procès, et de la pièce. A Lorient où la pièce fut reprise cet automne après sa présentation au dernier festival d'Avignon, un débat eut lieu qui soulevait un problème tout à fait wittgensteinien : où commence et où finit une pièce de théâtre ? A trente-six ans, Eric Vigner, cet ancien

élève du Conservatoire national d'art dramatique de Paris, et plasticien avant de devenir metteur en scène, sait de quoi il parle. En 1992, à Brest, son adaptation, pour la scène de *la Pluie d'été*, écrit par Marguerite Duras, lui avait valu d'apparaître comme une personnalité susceptible de renouveler le théâtre français. Avant *Brancusi contre Etats-Unis*, il montait *l'Illusion comique* de Corneille qui marquait son implantation en Bretagne et confirmait les espoirs qu'il avait précédemment suscités.

Hervé Gauville

Brancusi contre Etats-Unis. Coproduction Centre dramatique de Bretagne, Théâtre de Lorient, Compagnie Suzanne M et Eric Vigner, la Manufacture des Céillets-Ivry-sur-Seine, avec le concours de l'Adami.



Brancusi contre Etats-Unis,
création à Lorient. PHOTO A. FONTERAY